

DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE SOCIÉTÉ SUR LA LISTE V DU TABLEAU DE L'ORDRE

En vertu des articles 8(6) de la loi consolidée du 10 août 1991 relative à la profession d'avocat, et l'article 9.1 du Règlement Intérieur de l'Ordre du Barreau, veuillez remplir les informations ci-dessous.

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ D'AVOCAT(S)

Attention : Nous vous rappelons que la dénomination de la société d'avocat(s) choisie doit :

- Être en adéquation avec la situation de la société (par exemple, ne pas utiliser une mention comme « Partners » ou « Avocats » - au pluriel - alors que l'étude, respectivement la société, ne compte qu'un seul avocat) ;
- Éviter tout risque de confusion du grand public avec toute dénomination « trompeuse » ou toute autre entité (dans ou en dehors de la profession d'avocat).

Le non-respect de ces directives peut être sujet au droit d'opposition du Conseil de l'Ordre.

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ D'AVOCAT(S)

.....

Le cas échéant, vous pouvez préciser / expliquer les raisons motivant / justifiant la dénomination choisie :

.....

.....

.....

.....

FORME JURIDIQUE

N° RCS

COORDONNÉES DE LA NOUVELLE ÉTUDE D'AVOCAT(S)

N° Rue

Code postal Ville

TEL +352 FAX +352

GSM +352 Site internet

Adresse mail (de la société)

PERSONNE DE CONTACT (ASSOCIÉ)

Courriel professionnel de la personne de contact (associé) :

ADRESSE POSTALE DE LA SOCIÉTÉ

B.P. CODE POSTAL

PIÈCES À JOINDRE (merci de cocher les cases des pièces annexées à votre demande)

☐ Le cas échéant, le **formulaire de création d'étude** dûment renseigné, signé et complété des annexes y demandées;

☐ Une copie **certifiée conforme** des **statuts** ou du **contrat social** de la société.

Attention, pour votre information, les statuts doivent comporter :

- ☐ La description de son activité consistant dans le seul exercice de la profession d'avocat ;
- ☐ L'indication précisant que seul un avocat peut être associé (la société devant comporter au minimum un avocat inscrit sur la Liste I comme Avocat à la Cour qui exerce sa profession de manière permanente au Luxembourg et susceptible d'exercer une influence significative sur l'activité de la société au Luxembourg) ;
- ☐ L'indication précisant que seul un avocat associé peut être gérant ;
- ☐ Les modalités de cession des parts sociales ou actions entre vifs ou pour cause de décès ;
- ☐ Les droits et obligations de l'associé ayant perdu la qualité de professionnel en exercice et de ses ayants droits ;
- ☐ L'indication précisant que les parts bénéficiaires ne peuvent être destinées qu'à des avocats associés ;
- ☐ Choisir un nom en adéquation avec la situation de la société (voir en section « Dénomination » du présent formulaire).

NB : Le cas échéant, l'Ordre vous rappelle que des modèles de projets de statuts de [société unipersonnelle](#) et de [société pluripersonnelle](#) (en vue d'une inscription sur la liste V du Tableau de l'Ordre) sont mis à disposition sur l'[espace Avocat MyODA](#).

Il est recommandé de soumettre vos projets de statuts au Conseil de l'Ordre pour approbation AVANT de les déposer et de créer officiellement la société d'avocat(s).

☐ **Liste des associés** de la société, avec indication des noms, prénoms, domiciles, Barreaux d'origine ;

☐ Un extrait du **Registre de Commerce et des Sociétés** (ou équivalent) ;

☐ Un extrait du **Registre des Bénéficiaires Effectifs** (ou équivalent) ;

☐ Si la société est de droit étranger, la **preuve (datant de moins de deux mois)** que cette personne morale est **habilitée à exercer la profession d'avocat dans son Etat d'origine** ;

- [En cas d'associé\(s\) personne\(s\) physique\(s\) relevant d'un Etat membre de l'Union européenne autre que le Luxembourg :](#)

☐ **Attestation(s) d'inscriptions au(x) Barreau(x) d'origine datant de moins de trois mois**, annexée de traduction française assermentée si l'attestation est rédigée dans une langue autre que l'allemand, l'anglais ou le français ;

- [En cas de personne\(s\) morale\(s\) parmi les associés relevant d'un Etat membre de l'Union européenne autre que le Luxembourg :](#)

☐ **Preuve(s) (datant de moins de deux mois)** que cette/ces personne(s) morale(s) est/sont **habilitée(s) à exercer la profession d'avocat dans son/leur Etat d'origine** ;

- [En cas d'associé\(s\) personne\(s\) physique\(s\) relevant d'un Etat non membre de l'Union européenne :](#)

☐ **Attestation(s) d'inscriptions au(x) Barreau(x) d'origine datant de moins de trois mois**, annexée de sa traduction française assermentée si l'attestation est rédigée dans une langue autre que l'allemand, l'anglais ou le français ;
ET

☐ **Preuve(s)** que le(s) Barreau(x) d'origine offre(nt) des **conditions d'admission et d'exercice de la profession d'avocat équivalentes** à celles du Barreau de Luxembourg ;

- [En cas de personne\(s\) morale\(s\) parmi les associés relevant d'un Etat non membre de l'Union européenne :](#)

☐ **Preuve(s) (datant de moins de deux mois)** que cette/ces personne(s) morale(s) est/sont **habilitée(s) à exercer la profession d'avocat dans son/leur Etat d'origine** ;
ET

- ☐ **Preuve(s)** que le(s) Barreau(x) d'origine offre(nt) des **conditions d'admission et d'exercice de la profession d'avocat équivalentes** à celles du Barreau de Luxembourg ;
- ☐ **Copie** de tout autre **arrangement entre actionnaires/associés** y compris arrangement financier (non chiffré) ;
- ☐ Une **Attestation sur l'honneur signée par le(s) associé(s)**, justifiant qu'aucun associé direct ou indirect ou personne participant à la gestion ou personne intéressée de toute autre manière de votre étude d'avocats n'est une personne extérieure à la profession d'avocat ;
- ☐ Une **Attestation sur l'honneur signée par le(s) associé(s)**, justifiant que l'exercice de la profession d'avocat a lieu dans le respect des lois et règlements qui vous sont applicables, en particulier le secret professionnel de l'avocat mais aussi dans le respect des principes d'indépendance et de dignité (se référant notamment à la [Circulaire n°3 2018-2019 relative à l'indépendance de l'avocat](#)) ;
- ☐ Une **attestation de paiement** de la cotisation pour l'année judiciaire en cours, d'un montant de **1.760€** ;

La cotisation, y inclus l'assurance professionnelle, pour l'année judiciaire **2024/2025**, d'un montant de **1.760 €** est payable au compte suivant :

BÉNÉFICIAIRE: BARREAU DE LUXEMBOURG

ADRESSE : Maison de l'Avocat, 2A Boulevard Joseph II L-1840 LUXEMBOURG

IBAN: LU64 0080 3332 3430 2004

CODE BIC/SWIFT : BLUXLULL

COMMUNICATION* (dénomination de la société d'avocat) (liste V)

***lors du versement il est impératif d'indiquer ces données**

DÉCLARATION

Je déclare, pour le compte de la société d'avocat(s) visée que l'information figurant dans le présent formulaire est complète et correcte à la date de la demande.

Je m'engage à informer le barreau immédiatement de tout changement significatif dans l'information fournie dans le présent formulaire qui pourrait se produire entre la date d'aujourd'hui et la décision relative à la demande faite pour le compte de la société d'avocat(s) visée.

Je confirme devoir, pour le compte de la société d'avocat(s) visée, respecter les règles déontologiques du barreau de Luxembourg pendant la période de son inscription.

PRÉNOM(S), NOM

QUALITÉ AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ D'AVOCAT(S) VISÉE

DATE __ / __ / ____

Signature

NB : Cette déclaration doit être dûment signée et datée. Si certaines informations ont été omises dans le formulaire (ou sont apparemment incorrectes) celui-ci vous sera renvoyé et votre demande sera retardée.

Inscription au Tableau de l'Ordre

L'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg (ci-après l'« **Ordre** »), en qualité de responsable de traitement, est amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel ayant, notamment, pour finalité l'administration de l'ordre et notamment la tenue du tableau des avocats, les devoirs requis par l'assistance judiciaire, la taxation des honoraires et des frais des avocats, la rédaction des avis en matière de législation et de justice, et plus généralement l'examen de toutes les questions intéressant l'exercice de la profession et la défense des droits des avocats.

La collecte des données est limitée aux informations nécessaires à l'accomplissement de ces finalités. Les données obligatoires sont indiquées comme telles dans les formulaires de collecte. Ces données sont destinées à toutes les personnes habilitées de l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg ainsi qu'au sein du Ministère de la Justice. Les données sont conservées pour une durée de 60 ans et seront enregistrées et sécurisées dans un fichier informatisé (cloud sécurisé) géré par POST Luxembourg sise à 20, rue de Reims à Luxembourg, Luxembourg.

La base légale du traitement constitue l'article 18 de la Loi du 10 août 1991 sur la profession d'avocat.

Annuaire des Avocats

Votre nom, prénom, adresse électronique professionnel et votre numéro de téléphone professionnel seront en outre, publiés sur notre site internet sous la rubrique "Annuaire des Avocats" (<https://www.barreau.lu/votre-avocat/annuaire-des-avocats>) dans l'intérêt public de permettre au public la vérification de l'inscription réelle de l'avocat concerné au Tableau de l'Ordre. Ces données sont conservées jusqu'à la fin de votre activité.

Vos Droits

Vous avez le droit d'obtenir de l'Ordre la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données à caractère personnel ainsi que les informations suivantes :

- les catégories des données personnelles collectées et traitées ;
- les finalités de leur traitement ;
- les catégories des destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été communiquées ou sont susceptibles d'être communiquées ;
- la durée de conservation des données à caractère personnel ;
- des informations concernant vos droits à l'égard de vos données à caractère personnel.

Droit d'opposition

Vous pouvez vous opposer, pour des motifs légitimes, à tout traitement de vos données à caractère personnel. Ainsi, l'Ordre ne traitera plus vos données personnelles, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit de rectification

Vous disposez de la possibilité de demander à faire corriger vos données à caractère personnel si celles-ci se révèlent inexactes, incomplètes ou obsolètes.

Droit à l'oubli

En tant que titulaire de ce droit à l'oubli, vous pouvez demander l'effacement de ses données personnelles sur simple demande. Ce droit n'est toutefois pas absolu et peut par exemple se heurter à l'intérêt légitime du responsable du traitement – ou aux obligations légales dont ce dernier est soumis.

Droit à la limitation du traitement

Vous pouvez exiger de l'Ordre que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Droit à la portabilité des données

Vous avez le droit de recevoir vos données à caractère personnel collectées ou traitées par l'Ordre dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que l'Ordre auquel les données à caractère personnel ont été communiquées y fasse obstacle.

Qui contacter en cas de litige ou de question ?

Si vous avez des questions concernant la protection des données ou si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez contacter l'Ordre en envoyant un mail à dpo@barreau.lu.

En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez aussi contacter la Commission nationale sur la protection des données sise à 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361, Esch-sur-Alzette.